Concours Hippique de Roubaix

TROISIEME JOURNEE

TROISIEME JOURNEE

La 3e des grandes journées du Club Hippique de Roubaix, la plus intéressante au point de vue sportif, puisqu'elle emporte toujours les épreuves de puissance, a été, moins que les précédentes, favorisée par le temps. Les résultats de la journée sont les suivants :

Malin. — A 9 h., concours de chevaux de trait (gros trait et postiers). Dans la 1re catégorie (chevaux âgés de 2 ans et plus) appartenant à des agriculteurs ou éleveurs, le jury a ainsi établi le palmarès :

Etalons. — 1er prix Ivroni, à M. Achille Lepers, de Croix ; 2e, Conde, à M. Omer Catry, de Bondues ; 3e, Clairon, à M. Anselme Delannoy, de Marcq-en-Barœul.

Hongres et juments. — 1er, Onica à M. Casimir Desombres de Bondues (Grande Médaille offerte par la Société Hippique) ; 2e Albionne, à M. Achille Lepers, de Croix ; 3e Hortense, à M. L. Desbonnet, de Bondues ; 4e Olga, à M. Léon Delsart, de Neuvilly ; 5e Belotia, à M. Anselme Delannoy, de Marcq ; 6e Fine, à M. Jourville-Brict, de Croix.

2e catégorie, 1re classe, attelage de 1, 2, 3 chevaux : 1er prix avec félicitations du jury (Plateforme avec 3 chevaux) à M. Milles Cousin, de Lille; 2e (Camion à 1 cheval) à M. Alfred Motte ; 3e (Camion à 2 chevaux) à M. René Roger, de Roubaix ; 4e (tombereau à 1 cheval) à M. Carette-Duburcq ; 5e (Camion à 1 cheval) Société « La Textile de Roubaix » ; 6e (tombereau à cheval) René Roger, de Roubaix ; 7e (Banneau 2 chevaux) à M. Carette-Duburcq.

2e classe. — Attelage de 4 chevaux et plus. — 1er prix avec félicitations du jury (Fardier, conduit par 10 chevaux) à MM. Pierre Wyffels et fils de Croix.

Le Jury a décerné une gratification spéciale avec ses félicitations au conducteur, M. Alon Wyffels qui compte 45 années de service dans cette maison.

2e prix (Plateforme conduite par 10 chevaux) à M. René Roger, de Roubaix. Cet équipage de chevaux de robe de même couleur (gris bleu) a fait l'objet des félicitations du jury.

Le Jury était constitué par MM. Guilbaut Conseiller général ; Monsarrat, Vétérinaire départemental ; Pollet-Ternynck.

Après-midi. — Les épreuves de l'après-midi ont été suivies par un nombreux public. Le temps s'est maintenu pendant toute la durée du concours.

La Musique du 43e R.I. et une section de Cors de chasse se sont fait entendre et apprécier.

1er prix du Club. — Amazone et Gentlemen (Handicap) : 1er prix, Caoutchouc, à MM. Dubar-Caboir monté par ce dernier ; 2e prix, Verveine à M. le Baron de Thumeries, montée par lui-même ; 3e prix, Pomponette, à M. Marcel Rousseau, de Tourcoing, montée par lui-même ; 4e prix Sweet Cécil, monté par son propriétaire M. Desmazières, Le Perray (Seine-et-Oise) ; 5e prix, Roméo III, à M. Léon Vandepoutte, de Roubaix, monté par M. André Cabour.

Classement des Amazones. — 1er prix, Mina VII, à Mme G.E. Lang, de Paris, montée par elle-même; 2e Capucin, à M. Toby, de Neuilly-sur-Seine, montée par Mme Fouques-Duparc ; 3e Charlot, au même, monté par Mme Fouques-Duparc ; 4e, Négro, à Mme G. Lang, monté par elle-même ; 5e, Vagua d'Assaut, Mlle Odette Dewavrin, de Paris, montée par elle-même ; 6e, Nénette à Mme Ch. E. Bouton, de Paris, montée par elle-même.

II1. — Prix du Commandant Hermont. — Epreuve de puissance. Obstacles de 1 m. 40, réservée aux Officiers après barrage :

1er, Rappel, Capitaine Desjardins, 1re R.A.C. Douai ; 2e Roméo, Capitaine Lamy, 22e R.A.I. Vincennes ; 3e, Morlaiko Lieutenant d'Aulet de Peyrelanque, 4e Hussards Hambourg ; 4e ex-aequo, Napoleo, Capitaine de Chefionlaine, 6e Chasseurs, St-Omer ; Solo, au Lieutenant Naas, 106e R.A.L. Sedan, monté par le Lieutenant Roques, du même régiment ; Liset au Lieutenant Perraut, 9e Dragons, Epernay, monté par le Lieutenant Jeanne ; Nègre, Capitaine de Larsardière, Vincennes ; Bex-esquo : Salamine, Lieutenant de Castries, 12e Cuirassiers, Paris ; Alterne, Capitaine Esnol, 15e R.A.C. Douai ; Libérateur, Capitaine de Larsardière.

III — Epreuves de Puissance : 1er prix Verdun 11 au Vicomte de Piémont, monté par le Lieutenant de Brotlomé ; 2e ex-aequo : Biscuit, à M. J. Lasane, Mons (Belgique) ; Topsin, à M. R. Wattinne, monté par le Lieutenant Carbon (Saumur) ; 4e Capitole, à M. J. Lasane ; 5e, Sweet Cécil, à M. Desmazières, Le Perray (Seine-et-Oise), monté par lui-même ; 6e, Figaro Lieutenant de Bruyère, 11e R. d'Artillerie, Douai ; 7e, Merveilleux, à M. H. Franchomme, monta par le Capitaine de Larsardière.

LE MEETING D'AVIATION DE DUNKERQUE

Des milliers de personnes de Dunkerque et de toute la région ont assisté au grand meeting d'aviation qui s'est déroulé hier sur la plage de Malo-les-Bains.

Les fantastiques acrobaties aériennes de Pronval, les vols remarquables du pilote Lefèvre, des descentes en parachute, des périlleux exercices de trapèze furent salués par les applaudissements d'une foule enthousiaste : en un mot, cette journée fut toute de succès.

ROUBAIX

Bureaux : 45, r. de la Gare — Téléph. 9-51

Dépôt de vente : 78, Grande-Rue

LES FÊTES DE QUARTIERS

Au Nouveau Clinquet. — Lundi, à 7 heures, les habitants du quartier étaient réveillés par les tambours et clairons parcourant les principales rues, accompagnés du groupe musical.

Eurent lieu ensuite la course à la valise, la course pédestre et la course aux sacs, suivies du concert-apéritif.

Dans l'après-midi, des jeux divers avaient été organisés dans les cafés et sur la voie publique.

Un bal populaire a clôturé la journée, ce bal a été fréquenté et a obtenu un franc succès.

Ce soir mardi, grand bal à sabots, ambulant.

Aux Phalempins. — Le concours de bébés qui a eu lieu à 14 h. 30, a attiré l'attention des papans et c'est en grand nombre qui ont présenté leurs mioches. Nous donnerons ultérieurement les résultats de ce concours.

Les jeux divers organisés, course cycliste de vitesse, jeu de boules à l'échelle, à la platine, tir aux oiseaux, de tir à l'arc, jeu de boules gratuit pour femmes, tir à l'arc, le départ du dirigeable « Encore et malgré Tout », le concert ambulant par les Amis des Phalempins. Le soir, les illuminations, le bal populaire et le feu d'artifice ont beaucoup intéressé le nombreux public qui s'est attardé dans le quartier jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

Braderie de la rue de Gand. — Malgré le temps incertain, les marchands forains se sont installés lundi, dès la première heure, rue de Gand, et nombreux ont été les visiteurs qui n'ont cessé d'attiner jusqu'à 12 h. 30.

A 11 heures, il y avait foule et l'animation était grande.

Le carrousel attele et automobile qui a eu lieu de 15 à 20 heures, a retenu dans cette rue un grand nombre de spectateurs.

En résumé, nous ne pouvons que féliciter les Comités de ces différentes fêtes pour leur parfaite organisation.

On signale des Loups

Un petit village fut, pendant quinze jours, terrorisé par les loups qui infestaient la campagne et s'infiltraient, même en plein jour, à proximité des habitations. Des brebis furent dévorées. Chacun restait chez soi. Néanmoins, la population conservait son sang-froid : inutile de dire qu'il n'y avait pas de maison sans Dubonnet.

AFFAIRE DE COUPS

Mlle Havet Elise, 57 ans, demeurant 16, rue Saint-André, a porté plainte contre M. Fournier Edmond, demeurant au n. 14 de la même rue qui, le 4 courant, l'aurait frappée, parce qu'elle lui reprochait d'avoir donné des coups de pied à son chien.

Mme Havet, née Dumoulin Elise, et son fils Georges, auraient été également frappés.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

LIGUE FRANÇAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN. — L'assemblée générale se tiendra le jeudi 9 juin, à 20 h. 30 très précises, au Café du Centre, Grand'Place.

Ordre du jour : Elections au Comité Central ; Désignation d'un délégué au Congrès National Conférence par M. Ducros, licencié en droit, sur « L'Enquête criminelle et les Droits de l'Homme ».

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Ce soir, mardi, à 19 h. 30 précises, au local, répétition générale.

TISANE BERNADO (Voir aux Annonces)

ETAT CIVIL

Naissances. — Marcelle Rayr, rue de la Chaussée, 18. — Réiane Berthe, rue de l'Ommelet, 1. Georgette Jousse, rue de la Conférence, 27 bis, c. Debocsere, 10. — Claude Leveaux, rue Ste-Elisabeth, 46. — Marguerite Delannay, rue des Longues-Haies, 280. — André Varlez, rue St-Joseph, 57.

Décès. — Joséphine Wallard, 80 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Louise Richard, 33 ans, rue Newcommen, 28. — Oscar François, 17 ans rue de l'Ommelet, 157, c. Poulet, 23.

Pour votre santé, buvez l'eau de LUCHEUX

WATTRELOS

BUREAU DE BIENFAISANCE. — La distribution de bons de pain aux indigents inscrits au Bureau de Bienfaisance se fera, 1, rue Jean-Jaurès, mardi prochain, 7 juin, de 9 à 11 h. 30.

Se munir de la carte numérotée.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Raymonde Vanmarcke, rue Jules Guesde, 97. — Cécile Thiers, rue Carnot, 328. — Huguette Desbarbieux, rue du Crétinier, 30.

Publications. — Clément Dupez, employé au chemin de fer et Marie Onopa, piqueuse. — Victor Breelinck, chef d'équipe et Césarine Haubourg, employée de bureau. — Henri Guilbert, préposé des douanes et Fernande Benon.

WASQUEHAL

Les fêtes jubilaires

ONZE MÉNAGES ONT CÉLÉBRÉ HIER AU MILIEU DE LA POPULATION TOUT ENTIERE, LEURS NOCES DE DIAMANT ET D'OR

Comme nous le signalons d'autre part, Wasquehal fêtait hier onze vieux ménages célébrant leurs noces de diamant et d'or. Le chiffre est un chiffre-record pour une commune comptant un peu plus de huit mille âmes, et, dit-on, tous les ménages comptant plus de 50 années de mariage ne s'étaient pas fait inscrire.

Comme toujours, avec un Comité d'organisation, ce fut la municipalité présidée par M. Henri Détailleur, maire de la commune et conseiller d'arrondissement, qui avait pris l'initiative de l'organisation de ces festivités qui resteront inoubliables dans les annales de la commune, il faut dire aussi que notre premier magistrat de la commune fut très bien secondé par ce Comité d'organisation de ces grandes fêtes qui furent réussies en tous points, quoique dans la matinée le temps ne fut pas très certain ; mais heureusement, dès 9 heures le ciel se montre clément et tout se passa par un temps relativement beau et frais.

LE CORTEGE DES JUBILAIRES

Dès huit heures du matin, la cité industrielle présente déjà une grande animation, diverses autos vont à domicile prendre les couples de jubilaires.

Vers 9 heures, les onze couples sont rassemblés au lieu de rendez-vous, dans le quartier du Petit-Wasquehal, où le cortège se forme et défile par les rues Jean-Bart, Sadi Carnot, place de la République, rue Ferrer, le quartier des bois, où la Fanfare de Wasquehal se joint à lui pour gagner la place Fénelon, une foule considérable encadre le cortège où déjà une foule compacte et enthousiaste attend pour acclamer les vénérés jubilaires. Le cortège est escorté par un groupe de cyclistes et une cinquantaine de cavaliers ; ensuite, dans le premier landau, se trouvent M. et Mme Wyffels-Soyer qui célèbrent leurs noces de diamant, les jubilaires sont accompagnés de MM. Henri Détailleur, président d'honneur, et Charles Simon, président du Comité d'organisation ; dans les landaux suivants, sont les dix autres ménages jubilaires qui célèbrent leurs noces d'or, les vieillards sont accompagnés des membres des Comités d'honneur ou d'organisation.

LES VINS D'HONNEUR

Après la cérémonie religieuse, les vins d'honneur furent offerts aux jubilaires dans la salle des fêtes de la Mairie, où le Choral Laureyns exécuta les meilleurs morceaux de son répertoire sous la fine baguette de M. Oscar Leureyns, son infatigable directeur, auquel M. Simon, président des fêtes, remit une jolie gerbe de fleurs et le félicite pour la bonne exécution de sa phalange mixte.

L'Harmonie du Blanc-Seau, dirigée par M. Guillaume, exécuta avec tact un brillant concert-apéritif, au pied du Monument aux morts de la grande guerre, place de la République. Cette phalange musicale remporta un éclatant succès et se fit souvent applaudir.

LE BANQUET

A 12 h. 30, dans la salle des fêtes de la Mairie, un grand banquet réunissait les heureux jubilaires, leurs enfants, petits-enfants, les membres du Comité d'honneur et organisateur et de nombreux amis des jubilaires. Il comprenait environ 150 couverts.

Dès l'ouverture du banquet, on apprend que la direction du Consortium des industries textiles de Roubaix-Tourcoing, vient d'avoir une bonne pensée pour les heureux jubilaires. En effet, chaque ménage jubilaire a l'agréable surprise de trouver sous son couvert une enveloppe contenant un billet de 100 francs.

Le Comité organisateur remet également à chacun d'eux, leur photographie grand format comme souvenir des fêtes jubilaires organisées en leur honneur le 6 juin 1927.

Ensuite, une jeune enfant adressa aux jubilaires, au milieu du recueillement général, l'allocution suivante :

« Vénérés jubilaires,

Aujourd'hui, tous les cœurs sont en liesse.

On n'entend partout que des cris de joie, acclamations et souhaits.

A qui donc son tadressés ces multiples honneurs ?

Quels sont les héros de cette fête ?

C'est vous, vénérés jubilaires, qui faites l'objet de notre respect, de notre admiration et de notre joie.

Permettez donc à la voix d'une enfant de se mêler aux acclamations qui vous viennent de toute part pour vous exprimer les sentiments de notre considération la plus profonde et pour vous offrir nos compliments les plus sincères.

Au jour de votre mariage, des souhaits de bonheur et de prospérité vous furent adressés. La Providence en a si bien tenu compte que vous venez de vivre cinquante et même soixante ans, sous le perpétuel sourire de cette gentille déesse qu'on appelle la Félicité conjugale.

Laissez-moi, très honorés époux, vous féliciter avec le simple langage du cœur pour cette longue et commune existance toute remplie du labeur incessant et des vertus fécondes que vous avez fait briller dans vos foyers.

Vos enfants et vos petits enfants, vos parents et vos amis, garderont à jamais le souvenir impérissable de cette belle journée, aimant à se rappeler votre courage et votre dévouement et s'efforçant à suivre votre exemple.

Permettez-moi, chers jubilaires, de vous offrir ces quelques fleurs en gage de notre affectueuse sympathie ».

Au dessert, M. Charles Simon, président du Comité d'organisation, félicita vivement la municipalité et les membres de son Comité pour le dévouement qu'ils avaient apporté à la réussite de cette belle fête et il félicita en particulier M. Louis Lejeune, ancien maire de la commune et secrétaire du Comité, et lui remit un joli cadeau-souvenir. M. Lejeune, en termes émus, remercia M. Simon de sa belle intention.

Pour terminer, M. Henri Détailleur, le dévoué président d'honneur, renouvela ses meilleurs vœux de santé et de longue vie aux vénérés jubilaires en l'honneur desquels un vigoureux vivat fut chanté.

LES FESTIVITÉS DE L'APRÈS-MIDI

A 13 h. 30, les Sociétés locales : la Fanfare de Wasquehal, l'Harmonie La Jeune France et la Société municipale de gymnastique L'Espérance de Wasquehal, se sont réunies sur la place Fénelon où après l'exécution de quelques morceaux par les Sociétés musicales, le cortège s'est reformé et s'est dirigé vers le quartier du Petit-Cottignies.

Sur tout le parcours, les jubilaires ont été acclamés et applaudis et des monceaux de fleurs leur furent remis ou jetés dans leurs landeaux.

A 15 h. 30 dans le quartier du Petit-Cottignies, les sociétés étrangères invitées aux fêtes se sont réunies. De nombreuses sociétés régionales et belges telles que l'Harmonie municipale de Mouvaux, la Fanfare des trompettes La Renaissance de Croix, la Philharmonie d'Annappes, la Société de gymnastique d'Annappes, la Fanfare Sainte-Cécile d'Aelbeke (Belgique), les Rigolos, Bigophones du Blanc-Seau, de Tourcoing, la Société de gymnastique de Flers-Breucq, l'Harmonie « L'Avenir » d'Herseaux, l'Harmonie de Rouges-Barres, de Marcq-en-Barœul, l'Harmonie du pont de Marcq-en-Barœul, la Fanfare Royale de Mont-à-Leux, de Mouscron (Belgique), participèrent aux fêtes.

Puis, à 16 heures, le cortège définitif s'est formé dans le quartier du Petit-Cottignies. Il comprenait, outre les divers éléments du cortège du matin, les Sociétés énoncées plus haut. Sur le parcours, les ovations aux jubilaires se renouvelèrent, et après avoir parcouru les rues L. Michel, de Roubaix, Clémentine Durieux, des Fleurs, de Tourcoing, Philippe Le Bon, Carpeaux, Testelin, de Tourcoing, Louise Michel, Voltaire, Turgot, la dislocation eut lieu rue Christophe Colomb, pour permettre aux Sociétés musicales de se rendre à leurs lieux d'exécution.

LES CONCERTS MUSICAUX

A partir de 18 heures, de grands concerts eurent lieu aux endroits ci-après :

1. Kiosque de la rue de Tourcoing : Exécutions par l'Harmonie La Jeune France de Wasquehal, la Philharmonie d'Annappes, l'Harmonie d'Herseaux (Belgique) et la Société des Bigophones Les Rigolos du Blanc-Seau-Tourcoing.

2. Kiosque du Rond-Point du Capreau : Exécutions par l'Harmonie La Jeune France de Wasquehal, la Philharmonie d'Annappes, l'Harmonie d'Herseaux (Belgique) et la Société des Bigophones Les Rigolos du Blanc-Seau-Tourcoing.

3. Kiosque du Rond-Point du Noir-Bonnet : Exécutions par l'Harmonie de Rouges-Barres, de Marcq-en-Barœul, la Fanfare Royale Sainte-Cécile du Mont-à-Leux de Mouscron (Belgique) et l'Harmonie du pont de Marcq-en-Barœul.

Partout les diverses sociétés musicales se sont fait applaudir par une foule toujours de plus en plus dense.

LA FÊTE DE GYMNASTIQUE

La fête de gymnastique s'est déroulée au Rond-Point de la rue Christophe Colomb. Une foule nombreuse s'était portée sur ce point pour y applaudir les gymnastes des Sociétés suivantes : L'Espérance de Wasquehal, la Société d'Annappes et celle de Flers-Breucq, qui se produisirent excellemment et exécutèrent divers exercices très variés et aussi très bien réussis.

LES FÊTES AÉROSTATIQUES COMIQUES

Le programme se corsait en outre d'une fête aérostatique comique qui se déroula sur le terrain de la briqueterie Coisne, rue de Tourcoing, pour la grande joie des enfants et même des grandes personnes, qui y goûtèrent quelques moments de fou-rire. Le clou de cette fête aérostatique fut le lancement de plusieurs ballons avec parachute et plutôt de jouets qui égayèrent toute la foule qui s'était portée sur le terrain et la grande joie des enfants qui firent une ample moisson de jouets.

L'original Verc'Ruya, qui avait déjà diverti l'assistance au cours du banquet de la salle des fêtes, s'est reproduit durant tout l'après-midi dans les divers quartiers de la commune et a remporté un formidable succès par ses excentricités et s'est chargé, à lui seul, de divertir tout le monde par les morceaux les plus comiques de son répertoire sans fin.

Deux grands bals publics organisés dans les rues Clémentine Durieux et Carpeaux, qui ont duré tard dans la nuit, ont clôturé cette fête mémorable.

CROIX

NOCES D'OR. — Les époux Berghman « dit Barbier » ont célébré leurs noces d'or hier lundi au milieu de leurs nombreux enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants. Le landau empli de fleurs dans lequel les vieillards avaient pris place était précédé par une importante délégation de l'Harmonie Municipale suivie de la famille. Le cortège imposant se dirigea vers l'Hôtel de Ville, au son de joyeux pas-redoublés exécutés par la phalange musicale.

M. Seigneur, maire, embrassant les deux jubilaires à leur descente de voiture, emmena la famille dans la salle de réception. Après les vins d'honneur, M. le maire exalta le vie de labeur et dévouement du vieux barbier de l'Hospice.

Une collecte faite parmi l'assistance pour adoucir le sort des vieillards de l'Hospice de Croix a produit la somme de 86 fr. 60.

FUNERAILLES CIVILES. — MM. les Administrateurs et les amis de l'Hospice de Croix sont priés d'assister aux funérailles civiles de M. Augustin Dernoncourt, qui auront lieu le mardi 7 courant, à 15 heures. Réunion à l'Hospice, à 14 h. 45.

TOURCOING

BUREAUX : Place de l'Hôtel-de-Ville — Tél. 9-65

DÉPOT DE VENTE : 50, rue Motte

En face du Conditionnement

Les Noces d'Or

Lundi, à 10 h. 30, un cortège s'est formé au numéro 26 de la rue de la Croix-Rouge, au domicile des jubilaires, les époux Braye-Dumortier. Composé de ceux-ci, de leur famille en automobile, du Comité de l'Alsacienne et de la Croix-Rouge, des amis, et précédé des tambours et clairons, des fifres et de la fanfare « Les Intimes », ce cortège s'est rendu à l'Hôtel de Ville, où, dans la grande salle des mariages, il a été reçu par M. Brassart adjoint au maire.

Après avoir excusé M. le docteur Dron, sénateur-maire, M. Brassart a prononcé une allocution dans laquelle il a dit notamment que c'était une mission agréable pour lui, de recevoir à l'Hôtel de Ville, au nom du Maire, de l'Administration et du Conseil municipal, de vieux travailleurs, les époux Braye-Dumortier, à l'occasion de la célébration de leur jubilé de 50 années de mariage. Il a remercié le Comité du dévouement apporté par lui à l'occasion de cette fête et, après avoir rappelé la vie toute de labeur des jubilaires, leur a souhaité longue vie et prospérité, a remis une gerbe de fleurs à Mme Braye et un cadeau-souvenir à son mari et leur a donné l'accolade.

Les « Fifres » sous la direction de leur chef M. Désiré Scalbert, jouent la Marseillaise.

M. Ghesquière Georges, président du Comité, remercie M. l'adjoint Brassart, en ces termes :

Monsieur l'Adjoint,

« Je suis très heureux qu'au nom du Comité du populeux quartier de l'Alsacienne et Croix-Rouge, je puis venir vous remercier, ainsi que le Conseil municipal, de votre attachement aux humbles.

C'est aujourd'hui, pour ces braves, les époux Braye-Dumortier et leur famille, un jour de réconfort moral.

Vous avez touché leur modestie, Monsieur l'adjoint, par vis belles paroles d'encouragement et de réconfort.

Ils sont heureux de se trouver devant vous aujourd'hui, avec toute leur famille, c'est une nouvelle vie qui va recommencer pour eux.

Aussi, nous espérons que pendant encore de longs jours les braves jubilaires seront nos aimables concitoyens dans notre bonne vieille Cité Tourquennoise. »

Un vivat a été chanté en l'honneur des jubilaires et un vin d'honneur leur a été offert, pendant que les tambours et clairons, sous la direction de M. Louis Pourceille, se faisaient entendre.

Assistaient à la cérémonie : M. Vandermarlière, adjoint au maire ; MM. Cailliau, Avis, Vandoorne et Defoort, conseillers municipaux.

A la sortie de l'Hôtel de Ville, les jubilaires ont été reçus au Café de l'Industrie, 2, place Victor Hassebroucq et c'est, couverts de fleurs offertes par les parents et amis, qu'ils en sont sortis, pour se rendre salle Lannoy, 137, rue de la Croix-Rouge, où a eu lieu le banquet intime.

Sur le kiosque du Beau Laurier, en l'honneur des époux Dumortier, concert a été donné à 11 h. 30, par l'Harmonie de la Croix-Rouge, à 14 h. 30, par les Bigophones de la Tossée et par le Club des Intimes. Il s'en est suivi une promenade musicale dans tout le quartier.

Pendant les concerts, s'est faite la grande course cycliste (Circuit du garage des Flandres).

La journée s'est terminée par un brillant feu d'artifice et bal populaire, place de l'Alsacienne.

Vers 11 h. 15, les époux Neirynck-Dujardin, accompagnés de leur famille, du comité des fêtes du quartier de la Fin de la Guerre, ont été reçus à l'Hôtel de Ville, dans les mêmes conditions.

Au nom de la famille, et du comité dont il est le président, M. Fouquenoy remercia l'Administration municipale du chaleureux accueil fait aux jubilaires.

Dans l'après-midi, des jeux et attractions divers ont eu lieu dans le quartier de la Fin de la Guerre, en leur honneur.

CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce nous communique le compte-rendu analytique de sa séance du 3 juin 1927.

Timbrage des lettres à l'arrivée. — Appuyant la délibération prise par l'assemblée des Présidents du 24 mai 1927, la Chambre de Commerce de Tourcoing émet le vœu que soit rétabli au plus tôt *dans les bureaux de poste et sans surtaxe spéciale le timbrage des lettres à l'arrivée.*

Gestion du monopole des allumettes. — Considérant que la convention relative à la gestion du monopole des allumettes, qui ne soulève aucune question doctrinale, est particulièrement intéressante au triple point de vue technique des intérêts de l'Etat, du personnel et des consommateurs ; qu'elle comporte, en outre, les plus intéressantes perspectives économiques ;

Avec l'assemblée des Présidents, la Chambre de Commerce émet le vœu que le Parlement, dans un but d'intérêt général, adopte le projet de loi tendant à l'approbation de la convention relative à la gestion du monopole des allumettes, attendu que cette réforme, réclamée par le pays, fortifierait la confiance des contribuables à l'égard du Gouvernement.

Remboursement de capital dans les Sociétés. — Sur la demande de la Chambre de Commerce de Tourcoing, l'assemblée des Présidents, à l'unanimité, après avoir entendu un rapport sur la taxation au titre de l'impôt cédulaire sur les revenus des sommes distribuées aux associés par les Sociétés avant leur liquidation, à titre d'amortissement du capital ;

Considérant que l'article 80 de la loi du 13 juillet 1925 pose en principe, sans exception ni réserve, que les amortissements ainsi effectués en sont pas taxables dès lors qu'ils sont obligatoirement prévus par les statuts de la Société ;

Considérant que l'Administration, dans sa circulaire n. 3908 du 13 juillet 1925, émet la prétention de refuser l'exemption de l'impôt à toutes les sociétés dont les statuts ne prévoyaient pas d'amortissement obligatoire antérieurement à la publication de la loi du 13 juillet 1925 ;

Considérant que l'Administration en ce faisant, *ajoute* une disposition toute nouvelle au texte précis de l'article 80 ;

Considérant que l'Administration n'est investie d'aucun pouvoir législatif qui lui permette de modifier ou compléter les lois ;

Demande que M. le ministre des Finances donne ordre à ses services, de modifier l'instruction administrative n. 3908, en laissant au paragraphe 4 de l'article 80 de la loi du 13 juillet 1925 le sens et la portée que lui a donnés le législateur, à savoir l'exemption sans aucune restriction en faveur des « Sociétés dont les statuts prévoient l'amortissement obligatoire des actions.

Distribution des échantillons par la poste. — A la suite de nombreuses plaintes émanant de ses ressortissants, la Chambre de Commerce insiste auprès des services compétents pour que les échantillons soient distribués en même temps que les lettres, à Paris comme en province, *sans frais et taxes supplémentaires*, attendu que les industriels et commerants se trouvent parmi les contribuables les plus imposés et les plus intéressants pour le fisc.

Comptes 1926, Budgets 1928. — Après examen de ces comptes et budgets, la Chambre de Commerce approuve, à l'unanimité, les propositions de son Président.

Le Syndicat des fabricants de levure. — La Chambre de Commerce adopte la motion suivante :

« Le Syndicat des fabricants de levure, faisant ressortir le caractère très particulier de son industrie, soumise à un véritable monopole d'Etat en raison de son étroite connexité avec la fabrication de l'alcool dit « d'industrie » ; déclarant avec raison que du fait de la fixation par l'Etat, unique acheteur, du prix des alcools, le prix de revient de la levure peut varier sans aucun changement de l'indice des prix de gros ; demande que le tarif minimum prévu à l'article 256 du projet de loi sur la révision douanière, soit porté à 400 francs, sans modification du tarif général, ou qu'au moins ledit projet compte, pour le jour prochain où un relèvement du degré de protection sera nécessaire, l'étude d'un règlement d'administration publique permettant de déroger aux prescriptions de l'article 2. »

Interdiction de l'importation des Houilles étrangères. — Emue par le décret récent interdisant l'importation des houilles étrangères, sauf par des autorisations spéciales, la Chambre de Commerce regrette de devoir constater que cette interdiction empêchera le coût de la vie et le prix de revient des marchandises manufacturées de baisser d'une façon notable.

Elle attire l'attention des Pouvoirs publics sur la nécessité de laisser la concurrence étrangère se faire librement sur le charbon, sinon notre commerce et notre industrie auront à en subir les représailles.

Le Gaz

est pour *la cuisine*, sans contredit possible, le **combustible le plus commode.**

QUAND ON A TROP BU

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, vers minuit, le sieur Vinckier Noël, 37 ans, débourreur, demeurant 386, rue Colbert à Tourcoing, se trouvait en état de boissons portant le numéro 183, de la rue de Menin et avait bu plus que de raison. Au tenancier qui lui faisait des observations, il répondit par des menaces. Expulsé du débit, Vinckier ne vit rien de mieux que de briser la vitrine de l'établissement à l'aide d'un coup de tête et des poings. Cette opération lui valut des coupures assez profondes à la tête et aux poignets. Procès-verbal a été dressé contre lui.

AUTO CONTRE AUTO

Dans la nuit de dimanche à lundi, un peu après minuit, une collision s'est produite à l'angle des rues Faidherbe et Thiers entre l'auto de M. Métros Pierre, garagiste à Lens, 12, route de Béthune et celle de M. Méhuys Léopold, négociant à Croix, 212, rue Verte. Seuls des dégâts matériels ont été occasionnés de part et d'autre.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA PRÉVOYANCE »

Les sociétaires disponibles sont priés d'assister aux funérailles de leur collecteur Henri Detombe, lesquelles auront lieu le mercredi 8 juin. L'assemblée à la maison mortuaire, 211, rue du Blanc-Seau, à 8 h. 30.

ESTOMAC

Si vous avez une digestion difficile, ballonnements, aigreurs, vomissements, douleurs dans le creux de l'estomac et dans le bas des côtés, points dans le dos et sous le sein gauche, coliques, syncopes, vertiges, rêves et cauchemars, sommeil agité, constipation, manque d'appétit, nous garantissons le soulagement.

HERBORISTERIE BONTE, 215, rue du Blanc-Seau TOURCOING (fermée dimanches et fêtes à 1 h.)

NEUVILLE-EN-FERRAIN

AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE LAIQUE. — Une grande fête laïque, organisée par l'Amicale des Anciens Elèves, au profit de ses œuvres, aura lieu dimanche prochain, à l'école de garçons, ru d'Halluin.

Le matin, grand concours de tir à la carabine, carrousel à vélos, jeu de boules, nombreux prix.

Après-midi, à 16 heures, formation du cortège, à la distillerie. Audition musicales, par la Musique Municipale de Roncq, la Musique Municipale de Neuville-en-Ferrain, les « Fifres » de Tourcoing, les Accordéonistes de Neuville-en-Ferrain.

Chœurs par l'Orphéon du Flocon, de Tourcoing. Productions gymniques, pyramides, ballets par la Jeunesse Roncquoise, « Les Florinos Jazz », Charles Florin, le sympathique comique de la Fédération des Amicales laïques de Tourcoing ; Julien Allard, le fin diseur.

Illuminations, bal par l'orchestre franco-belge.

Le ticket : 1 fr. sera valable pour toute la journée et tiendra lieu de billet de tombola gratuite.

L'OFFICE DES RECHERCHES, 129, rue des Postes, LILLE, s'occupe de toute affaire de famille ou autre, exigeant tact, habileté et discrétion absolue. —19—

BONDUES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira jeudi 9 juin, à 10 heures, pour délibérer sur les affaires à l'ordre du jour.

« SOLVIT »
SUPPRIME L'HEMORROIDE
(Pommade et Elixir)
« SOLVIT »
(Interne)
Elixir du Gitant agréable
REGULARISE LA CIRCULATION
(Retour d'âge, Phlebite, Varices, Palpitations, Vertiges. Echantillon gratuit (externe) s. demande Lab. Santé et Hygiène, Section 20, LIVRY-GARGAN (S.-et-O.).
VENTE TOUTES PHARMACIES

BOUSBECQUE

LA NOUVELLE MAIRIE. — Les bureaux de la nouvelle Mairie seront livrés aux services municipaux au mois de juillet prochain.

EN BELGIQUE

MENIN

LA FOIRE COMMERCIALE. — C'est le 26 juin que s'ouvrira, dans les vastes locaux de l'école, quai de la Lys, la foire commerciale. Un grand nombre d'adhésions sont déjà parvenues au comité. Ceux qui auraient l'intention d'exposer sont priés de se presser d'en faire la demande, s'ils veulent obtenir un emplacement.

La victoire de Lindbergh

est une victoire mondiale. L'homme a vaincu l'Atlantique. Ne pensez-vous qu'il aurait été équitable d'ajouter : « Oui, mais si Lindbergh a pu effectuer une randonnée aussi admirable, c'est qu'il avait en l'intelligence de porter des sous-vêtements de flanelle, véritables préservateurs des atteintes du froid et d'une souplesse telle que les moindres mouvements du héros n'en étaient nullement gênés.

TRIBUNE RÉGIONALE

La 5e Fête Fédérale des Pupilles Socialistes de la région du Nord

LA DEUXIÈME JOURNÉE

Ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent numéro, la première journée de la Ve Fête Fédérale des Pupilles socialistes de la région du Nord a été grandiose et d'un grand enseignement pour les enfants de la société future.

La seconde journée fut celle des réceptions les municipalités ouvrières de LENS et de LIÉVIN voulant montrer qu'elles s'intéressent au plus haut point au développement des sociétés de Pupilles, que de courageux camarades n'ont pas craint de réorganiser après la grande tourmente de 1914-1918, malgré les nombreuses difficultés qu'ils rencontrèrent.

RECEPTION A LENS

Lundi, à 10 heures 30, tous les Pupilles ayant pris part à la Fête Fédérale, font leur entrée dans le nouvel Hôtel de Ville de Lens au chant de l'« Internationale ». Ils sont reçus dans la grande salle d'honneur par M. Basly, député-maire, entouré de ses adjoints et de son Conseil municipal.

M. Marcel HANOTEL, adjoint au maire, président des Pupilles socialistes de Lens, présenta à M. Basly et à ses collègues la jeune Fédération qui vient de marquer, en une fête inoubliable, sa reconstitution, grâce à l'énergie et au dévouement de M. et Mme Bernard, ses principaux initiateurs ; il en profite pour remercier publiquement ses deux collaborateurs, MM. Charles Mouton et Victor Liéval, le reconstructeur des Pupilles Lensois, les principaux artisans de la fête d'hier. Il est heureux de rappeler la vie, toute de ténacité et de dévouement à la démocratie de M. Basly, à qui il souhaite meilleure santé et à qui vont les vœux les plus sincères, formés par les jeunes, pour que longtemps encore il reste parmi eux. « Votre nom, Basly, s'écrie Hanotel, est un symbole qui restera éternel dans les cœurs de la classe ouvrière, qui sait ce que vous avez fait pour elles ; j'y associe celui du regretté Arthur Lamendin, le militant qui fut toujours à vos côtés dans les luttes du Prolétariat contre le Capital ».

Des applaudissements frénétiques accueillent la belle péroraison d'Hanotel ; les enfants crient : « Vive Basly ! Vive Lens ! »

M. BASLY dit que les paroles vraiment flatteuses qui viennent de lui être adressées ainsi qu'à la mémoire de son bon camarade Lamendin, l'ont vivement touché. « Je n'ai jamais, dit-il, marchandé mon concours, pas plus que le Conseil municipal de Lens, pour les Pupilles socialistes,